L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le calendrier des modifications est à l'étude. Il faudrait évidemment étudier les différences de prix, mais toute modification du prix initial n'enlèverait rien au fait que le marché qui ne relève pas de la Commission demeurerait un marché à part, sur lequel s'exprimerait le point de vue des agriculteurs en ce qui concerne certains approvisionnements et leur conception du marché de l'année.

M. Mazankowski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que cette modification est à l'étude, le ministre peut-il nous dire approximativement de quel ordre sera cette augmentation?

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur. Je pense qu'a cet égard il vaudrait mieux attendre la décision officielle.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES—LA TAXE FÉDÉRALE SUR LE PÉTROLE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le pétrole brut est l'un des produits qui ont accéléré l'inflation du fait que nous en importons, aussi l'approvisionnement en pétrole a-t-il toute son importance. Le ministre des Finances, le premier ministre et les premiers ministres des provinces en ont-ils discuté hier afin d'aboutir à un accord sur les ressources des provinces et, en particulier, sur la surtaxe fédérale qui vient s'ajouter au prix initial du pétrole brut par baril, et sur les redevances perçues par les provinces. Il y a-t-il eu un accord à cet égard?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas la présentation qui a été faite de la position du gouvernement fédéral sur cette question, mais le problème de la taxe sur les ressources naturelles perçue par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral a bien été abordé hier.

M. Woolliams: J'ai une question supplémentaire. Le ministre voudrait-il mettre la Chambre dans la confidence, comme il l'a fait à Edmonton avec les reporters? Le Globe and Mail a parlé des sujets abordés au cours des discussions. Y aura-t-il une sorte de compromis au sujet de la taxe fédérale que les provinces, dans leur ensemble, rejettent parce que le gouvernement fédéral empiète sur les droits constitutionnels des provinces?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le député et moi-même avons déjà parlé à la Chambre de l'interprétation qu'il désire donner du jugement d'un journaliste. Je lui dirai simplement que ni le premier ministre ni moi-même n'avons rien révélé des incidences budgétaires de la discussion. Nous avons, aussi ouvertement et franchement que possible, exposé notre point de vue aux premiers ministres des provinces et, au cours de la dernière séance, à M. Lougheed.

Questions orales

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

L'ACQUISITION DES LABORATOIRES CONNAUGHT ET LA HAUSSE DU PRIX DE L'INSULINE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre des Finances concerne le prix de l'insuline qui a augmenté de près de 20 p. 100 depuis un an. Comme il est demeuré stable pendant des années alors que les Laboratoires Connaught étaient dirigés par l'Université de Toronto, le ministre peut-il expliquer pourquoi on a décidé de rendre lucrative la production de l'insuline après l'acquisition des Laboratoires Connaught par la Corporation de développement du Canada? Le ministre voudrait-il donner des directives à cette société pour empêcher les Laboratoires Connaught de hausser à nouveau le prix de l'insuline fournie à 200,000 usagers au Canada?

Des voix: Bravo!

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on m'a remis à ce sujet un rapport, rapport que je cherche vainement pour l'instant, mais je le communiquerai en détail au député.

L'ÉNERGIE

LES SABLES BITUMINEUX DE L'ATHABASCA—LA MISE EN VENTE DE LA PART DE LA SHELL OIL DES É.-U.—LA POSSIBILITÉ D'ACQUISITION PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La société Shell Canada Ltée a annoncé qu'elle allait entreprendre la construction d'une usine de 1 milliard sur les sables pétrolifères de l'Athabasca bien que son associée, la Shell Explorer Ltd de Houston, (Texas) cherche à se défaire de sa moitié du capital-actions; le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement fédéral est disposé à négocier avec la société Shell Canada Ltée en vue d'acquérir la part de son associée et afin que le peuple canadien puisse participer à l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, Shell Canada, Ltd a fait part de son intention d'aller de l'avant et, avec l'assistance de son ancien partenaire, de se chercher un nouveau participant. Comme je l'ai dit l'autre jour, on peut supposer que l'une ou l'autre des sociétés publiques fonctionnant au niveau provincial désirera intervenir dans l'affaire. On peut également imaginer que PetroCanada, une fois constituée, pourrait désirer le faire elle-même. Nous n'avons encore pas donné à entendre que nous aimerions acquérir la participation.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'ai une question supplémentaire à poser. Puis-je demander au ministre si l'administration fédérale, par l'intermédiaire de la Corporation de développement du Canada—ou, après sa formation, de PetroCanada—serait disposée à entrer en pourparlers avec le gouvernment concerné, en vue d'une participation publique quelconque à la mise en valeur des sables bitumineux de l'Alberta et du pétrole brut lourd du Nord de la Saskatchewan?